

LA LETTRE D'INFORMATION DE FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT NOUVELLE-AQUITAINE

LE MOT DE FABRICE MICHEAU

Comptable de métier (études supérieures en Comptabilité-Gestion), après moultes expériences au sein de structures aussi diverses et variées dans leur statut (privé, associatif) que dans leur objet (cabinet comptable, sanitaire, assurances, social, service de tutelles, BTP...), j'officie à présent depuis plus de deux ans pour le compte de Poitou-Charentes Nature et France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine en tant que comptable général.

Ma fonction au sein de la structure est de tenir la comptabilité au sens large (générale/analytique) avec ses volets sociaux et administratifs, de faire approuver cette dernière, chaque fin d'année, par notre Commissaire aux Comptes, et enfin de participer à l'élaboration des bilans financiers d'actions destinés à être adressés à nos différents financeurs.



La finalisation de ces bilans financiers d'actions clôture en quelque sorte un programme d'activité ou une tranche de programme d'activité sur une thématique donnée qui aura vu une multitude d'intervenants opérer, au sein de différentes structures partenaires, tant sur le terrain (recueil de données, inventaires,) que sur des missions de coordination de projet et enfin des tâches plus administratives (écriture rapports d'activités, bilans financiers...).

Pour mener à bien ma mission, je travaille donc en étroite collaboration avec les salariés de FNE NA et plus particulièrement sa coordinatrice, qui sont soutenus par un certain nombre de bénévoles qu'ils soient adhérents, administrateurs, eux aussi impliqués sur les projets dits « financés » mais aussi sur d'autres thématiques.

Ce travail qui me fait côtoyer, chaque jour, des personnes attachées à la cause environnementale au sens large m'a permis d'affiner ma compréhension des enjeux écologiques.

Fabrice Micheau, comptable à Poitou-Charentes Nature et France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine

SENTINELLES DE LA NATURE EN NOUVELLE-AQUITAINE

Campagne A SEC – Jusqu’au 18 septembre pour participer

Lors de l’été caniculaire de 2022, FNE Nouvelle-Aquitaine s’est associé à FNE Auvergne-Rhône-Alpes et FNE Midi-Pyrénées pour améliorer la connaissance des cours d’eau en assec.

Cette [campagne de science participative](#) nous permettra de renforcer notre plaidoyer pour promouvoir une meilleure protection des cours d’eau en période de sécheresse.

Plus de 100 cours d’eau à sec ont déjà été signalés.

Vous pouvez continuer à participer au [recensement des rivières à sec](#) en dégainant votre téléphone lors de vos prochaines balades ou en rentrant vos observations depuis chez vous en [suivant notre tuto](#).



On y était : le festival Au fil du son (Civray)

Les 29 et 30 juillet FNE NA était présente aux côtés de Vienne Nature pour animer un stand au village des associations de ce festival musical. Nous avons pu sensibiliser environ 120 personnes aux enjeux environnementaux et aux actions que nous menons.

FNE NA dispose maintenant d’une roue à questions et d’un bar à eau que nous pouvons prêter sur demande aux associations affiliées.

Pour en profiter n’hésitez pas à écrire à l’adresse contact@fne-nouvelleaquitaine.fr.

Campagne Sentinelles de la Nuit - 1^{er} septembre au 15 octobre

Le 30 août s'est tenu un atelier Sentinelles sur le thème de la pollution lumineuse. Le but était de faire connaître la réglementation sur l'éclairage nocturne et de sensibiliser à la [protection de la biodiversité](#), aux économies d'énergie et aux trames noires.

Nous cherchons à recenser le plus d'éclairages illégaux possibles. Sauf exception, la plupart des éclairages doivent être [éteints après 1h du matin](#). Nous recensons aussi les collectivités et entreprises qui adoptent des initiatives favorables (extinction précoce ou partielle des éclairages, réalisation de trames noires, ...).

N'hésitez pas à participer aux campagnes en vous tournant vers vos associations départementales affiliées à FNE Nouvelle-Aquitaine ou en écrivant directement à l'adresse : sentinelles@fne-nouvelleaquitaine.fr. Pour suivre l'actualité, rendez-vous sur le site internet de FNE NA !



Pour ne manquer aucune information !

Si vous êtes intéressé.e.s par Sentinelles de la Nature en Nouvelle-Aquitaine vous pouvez vous inscrire à notre liste de diffusion. N'hésitez pas à écrire à l'adresse : sentinelles@fne-nouvelleaquitaine.fr et à manifester votre intérêt d'être ajouté à la liste de diffusion.

MER ET LITTORAL

FNE NA CONTRE LA DECISION DU PARC EOLIEN A OLERON

À la suite de la décision ministérielle du 29 juillet 2022 décidant d'ouvrir un appel à projet pour le parc éolien en mer au large d'Oléron, FNE, FNE NA et Nature Environnement 17 ont écrit un communiqué de presse pour déplorer et dénoncer cette décision.

En effet, « sans tenir compte des avis scientifiques ni des débats publics, l'Etat a annoncé l'implantation d'un parc éolien offshore dans une zone Natura 2000 au large de l'île d'Oléron, zone de protection spéciale de la biodiversité. C'est un nouvel exemple de planification ratée du développement des énergies renouvelables. Pour réussir à la fois sa transition énergétique et préserver sa biodiversité, la France doit revoir fondamentalement ses méthodes de planification des projets éoliens et s'inspirer des meilleures pratiques européennes. »

Nos associations, impliquées dans le débat public proposent alors une nouvelle méthode pour réussir la transition écologique et énergétique, avec une vision stratégique et globale.

Pour découvrir le [communiqué dans son intégralité](#).

EAU

UNE ALERTE A L'ENCONTRE DU SYNDICAT IRRIGADOUR

En cette année de grande sécheresse, 5 associations – FNE Midi-Pyrénées, FNE Nouvelle-Aquitaine, FNE Hautes Pyrénées, Sepanso Landes et les Amis de la Terre groupe du Gers, se sont associées le 14 août dans un courrier d'alerte au préfet coordonnateur du bassin Adour-Garonne.

Ce courrier souligne tous les dysfonctionnements d'Irrigadour, désigné OUGC – Organisme Unique de Gestion Collective – gestionnaire des prélèvements d'eau à usage d'irrigation agricole dans le bassin de l'Adour.

Les prélèvements concernés s'effectuent au mépris des instances officielles auxquelles échappe ainsi l'essentiel des autorisations de prélèvement en eau.

Les sujets des obligations réglementaires, de la cohérence des décisions entre instances, et la création d'une réunion d'inter-SAGEs du bassin Adour-Garonne sont proposées comme objet d'une future rencontre avec ce préfet.

Pour retrouver [l'intégralité de l'article](#).

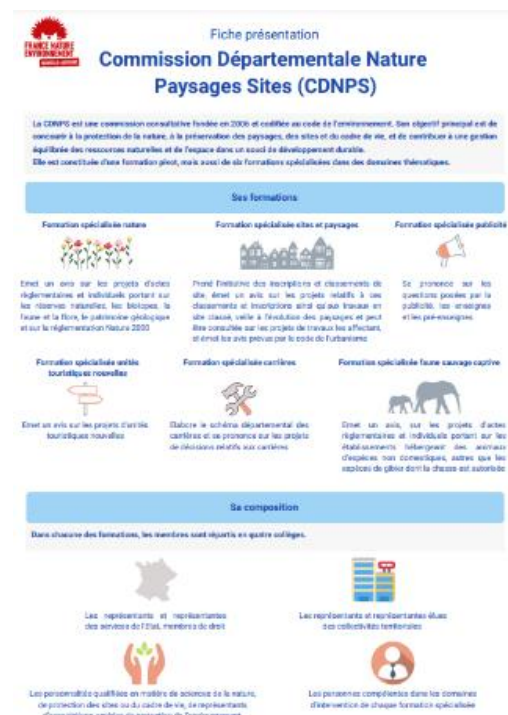
**PARTICIPATION DE FNE NA DANS LES INSTANCES CONSULTATIVES
DEPARTEMENTALES**

**LA COMMISSION DEPARTEMENTALE NATURE PAYSAGES ET SITES
(CDNPS)**

Le réseau des associations de FNE NA participe à de nombreuses instances consultatives départementales. Afin de mettre en lumière cet engagement, nous avons décidé de créer des fiches thématiques de chaque commission, pour mieux les comprendre. Elles sont disponibles sur le site internet de FNE NA.

La CDNPS est une commission consultative fondée en 2006 et codifiée au code de l'environnement. Son objectif principal est de concourir à la protection de la nature, à la préservation des paysages, des sites et du cadre de vie, et de contribuer à une gestion équilibrée des ressources naturelles et de l'espace dans un souci de développement durable.

Vous pouvez accéder [à la fiche complète](#) !



Fiche présentation
**Commission Départementale Nature
Paysages Sites (CDNPS)**

La CDNPS est une commission consultative fondée en 2006 et codifiée au code de l'environnement. Son objectif principal est de concourir à la protection de la nature, à la préservation des paysages, des sites et du cadre de vie, et de contribuer à une gestion équilibrée des ressources naturelles et de l'espace dans un souci de développement durable. Elle est constituée d'une formation jointe, avec un axe de six formations spécialisées dans des domaines thématiques.

Ses formations

<p>Formation spécialisée nature</p> <p>Émet un avis sur les projets d'actes réglementaires et individuels portant sur les réserves naturelles, les bécasses, la faune et la flore, la patrimoine géologique et sur la réglementation Natura 2000.</p>	<p>Formation spécialisée sites et paysages</p> <p>Prévoit l'établissement des inscriptions et classement de sites, émet un avis sur les projets relatifs à ces classements et inscriptions ainsi qu'à son travail en site classé, veille à l'exécution des paysages et peut être consultée sur les projets de travaux les affectant, et émet les avis prévus par le code de l'environnement.</p>	<p>Formation spécialisée publics</p> <p>Se prononce sur les questions posées par la population, les associations et les particuliers.</p>
<p>Formation spécialisée sites touristiques nouveaux</p> <p>Émet un avis sur les projets d'actes réglementaires et individuels portant sur les sites touristiques nouveaux.</p>	<p>Formation spécialisée cartière</p> <p>Élabore le schéma départemental des cartières et se prononce sur les projets de décisions relatifs aux cartières.</p>	<p>Formation spécialisée faune sauvage captive</p> <p>Émet un avis, sur les projets d'actes réglementaires et individuels portant sur les établissements, les échanges, les services d'espèces non domestiques, autres que les espèces de gibier dont la chasse est autorisée.</p>

Sa composition

Dans chacune des formations, les membres sont répartis en quatre collèges.

- Les représentants et représentantes des services de l'État, membres de droit.
- Les représentants et représentantes élus des collectivités territoriales.
- Les personnes qualifiées en matière de sciences de la nature, de protection des sites et du cadre de vie, les représentants d'associations agréées de protection de l'environnement.
- Les personnes compétentes dans les domaines d'intervention de chaque formation spécialisée.

ASSOCIATIONS MEMBRES

LE COMMUNIQUE DE PRESSE DU LIMOUSIN SUR LA SECHERESSE

Le Limousin a été très impacté par les sécheresses à répétition cet été. Les trois départements ont par ailleurs été placés en « crise sécheresse » début août, ce qui a poussé Limousin Nature Environnement, Sources et Rivières du Limousin, Corrèze Environnement et FNE Creuse à rédiger un communiqué de presse dénonçant le manque de transparence des pouvoirs publics.

En effet, la sécheresse « est aussi la conséquence d'une gestion de l'eau inadaptée à la réalité de nos ressources et incohérente par rapport aux connaissances scientifiques. Nous nous heurtons de plus au refus des décideurs et responsables d'envisager de changer de pratiques pour construire un système résilient aux sécheresses et au dérèglement climatique dans tous les domaines : en agriculture, en aménagement du territoire, en politique biodiversité, eau potable. On reste sur le colmatage des brèches et non sur l'anticipation. La sobriété, la remise en cause du modèle agricole intensif, la désartificialisation des sols et la restauration des fonctionnalités écologiques des écosystèmes aquatiques s'imposent aujourd'hui comme les seules solutions pour une sortie durable de la crise. »

Pour retrouver le [communiqué dans son intégralité](#).

ACTUALITES

RENCONTRES DU RESEAU EAU FNE ADOUR-GARONNE

Membres des CLE de SAGE, représentant.es au Comité de bassin, salarié.es en lien avec l'eau, bénévoles engagé.es pour les milieux aquatiques et humides, etc. pour des retrouvailles ou pour une première rencontre, retrouvons-nous pour partager, apprendre et s'organiser ensemble, les 9 et 10 septembre 2022, organisées par FNE Midi-Pyrénées.

Les rencontres se déroulent à Agen, avec accès au lieu des rencontres par les transports en commun.

[Rencontres réseau eau FNE Adour-Garonne.](#)

LES FEUX EN GIRONDE : UN EXEMPLE FLAGRANT DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'été 2022 a été marqué par d'importants incendies partout en France, mais notamment en Gironde. Entre La Teste-de-Buch et Landiras, ce furent des jours entiers de méga-feux dévastant des milliers d'hectares de forêt.

Alors que l'été a été plongé par d'importantes sécheresses et canicules, le lien avec le réchauffement climatique est indéniable. En effet, il a été prouvé que le changement climatique allait engendrer et engendre déjà plus d'incendies

parce qu'il conduit à un assèchement des sols et de la végétation. Il affecte également la résilience des forêts, à savoir la capacité d'une forêt à rebondir et revenir à un état stable après une perturbation, telle qu'une sécheresse ou un incendie.

Le modèle de forêt diversifié apparaît donc essentiel pour améliorer cette résilience et limiter ces phénomènes extrêmes qui s'accroissent, ce qui appelle à des décisions majeures en matière de politiques économique, environnementale et sociale.

Pour accéder à [l'article dans son intégralité](#).



FORMATIONS ET ATELIERS A VENIR



[Rencontres réseau eau FNE
Adour-Garonne](#)



[Echange national sur l'agrivoltaïsme](#)

[Retrouvez-nous sur fne-nouvelleaquitaine.fr](https://www.fne-nouvelleaquitaine.fr)

Comité de rédaction et crédits photos : - Ana Fantin – Isabelle Loulmet – Moea Lartigau - Cathy Mazerm-
Michel Galliot – Jules Boisseau – Fabrice Micheau

Avec le soutien financier du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine, du Fonds de Développement pour la Vie Associative, de l'Office Français de la Biodiversité et de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne